

DOURBIES-Août 2013-6/8

Guy VALENCIA
Hydrogéologue agréé
En matière d'hygiène publique
Par le Ministère chargé de la Santé
Pour le Département du Gard

AVIS SANITAIRE

sur la protection du captage de ROUCABIES
commune de DOURBIES
en vue de son utilisation pour l'alimentation en eau
destinée à la consommation humaine du hameau

(Cet avis annule et remplace celui rendu le 6 août 2011)

Puyricard le 6 août 2013

Préambule

Le hameau de ROUCABIES se situe en limite Ouest de la commune de DOURBIES, en rive droite de la Dourbie et à une altitude de 880 m N.G.F. environ. L'accès se fait par la D151 qui le relie au chef-lieu de la commune de DOURBIES.

Je m'y suis rendu le 24 septembre 2009 en compagnie de M. Belotti, employé municipal, pour une première visite du captage et de ses environs puis le 31 mars 2011 en compagnie de Monsieur Lafont, adjoint au maire, pour examen complémentaire des sources suite à mon avis préliminaire du 29 septembre 2009.

Le présent avis fait suite à mon premier avis sanitaire en date du 6 août 2011 qu'il annule et remplace en raison d'éléments complémentaires apportés par la commune de DOURBIES : « Analyse complémentaire des modes de captage actuels de la commune de DOURBIES »_ Rapport R34-06-2013-04. Juin 2013 réalisé par EAU & GEOENVIRONNEMENT. Cette analyse permet de proposer une solution alternative au traitement des eaux du captage de ROUCABIES par filtration préconisé dans mon premier avis sanitaire.

1. Informations générales sur l'alimentation en eau du hameau de ROUCABIES

1.1. Les points d'eau

La production et la distribution d'eau de ROUCABIES sont assurées par la commune de DOURBIES.

La production d'eau du hameau est assurée par 3 sources dénommées « sources de ROUCABIES ». Elles alimentent, par l'intermédiaire d'une conduite gravitaire, un réservoir de 60 m³ desservant le hameau de ROUCABIES et situé à l'amont immédiat de celui-ci.

Aucun système de traitement de l'eau ni de comptage des volumes n'est présent.

1.2. Les besoins

La population du hameau est de 7 habitants en période estivale et de 1 habitant permanent. Il n'est pas prévu de tendance à l'augmentation pour les prochaines années.

Les besoins théoriques moyens sont d'environ 1,4 m³/j pour les habitants temporaires et de 0,2 m³/j pour l'habitant permanent en se basant sur une consommation de 200 l/j/hab.

Les besoins à venir devraient rester du même ordre de grandeur compte tenu du peu d'évolution de la population.

Ces besoins ne tiennent pas compte des volumes utilisés par le hameau pour des usages divers.

1.3. Bilan besoins-ressources

Les sources fournissent apparemment un débit qui assure les besoins du hameau.

Aucune mesure du débit n'a pu être réalisée les jours de mes visites (aucun accès au captage pour la source « basse » et régime influencé par des pluies lors de la visite sur la source « haute »).

2. Situation du captage

Voir carte de situation Figure 1

Les sources captées sont situées à environ 600 m au Nord-Ouest du hameau de ROUCABIES, côté amont de la D 151, à une altitude d'environ 1 000 m.

La première source dénommée « source basse » est située dans un terrain clôturé de 230 m² dont est propriétaire la commune de DOURBIES.

Ce terrain correspond à la parcelle cadastrée sous le n° 1 146 de la section B du cadastre de la commune de DOURBIES et il est situé en bordure et en rive gauche d'un ruisseau. On y accède par un sentier traversant une zone à la végétation abondante.

Le jour de ma première visite le 24 septembre 2011, la parcelle était entièrement envahie par une végétation très dense de fougères et de ronces, ce qui n'a pas permis de localiser les sources et l'ouvrage de captage.

Un débroussaillage de la parcelle effectué après cette visite n'a néanmoins pas permis de mettre à jour le captage vraisemblablement constitué d'un dispositif de drainage enterré.

Les coordonnées approximatives de la source de ROUCABIES « basse » seraient :
en Lambert 2 étendu

X = 687 160 ; Y = 1 897 367 ; Z = 1 020 m

La deuxième source dénommée « source haute » est située sur une parcelle de 245 m² non délimitée sur le terrain et cadastrée sous le n° 1 149 de la section B du cadastre de la commune de DOURBIES, à 50 m en amont de la « source basse » entre un ancien chemin et le ruisseau mentionné ci-dessus et en rive droite de celui-ci.

Le captage a été dégagé par des travaux effectués après ma première visite. La conduite d'amenée d'eau au réservoir est coupée à quelques mètres en aval du captage. Cette source ne participe donc pas aux débits arrivant au réservoir.

Ses coordonnées approximatives seraient :
en Lambert 2 étendu

X = 687 110 ; Y = 1 897 395 ; Z = 1 030 m

La troisième source serait située sur la parcelle cadastrée sous le n° 1 151 de la section B du cadastre de la commune de DOURBIES, quasiment adjacente à la parcelle n° 1 146 en rive droite du ruisseau cité précédemment. **Elle pourrait constituer une source secondaire de la « source basse »** car elle est très proche de cette dernière.

De même que pour la source basse principale, le captage n'a pas pu être mis à jour mais il doit être vraisemblablement constitué par un système de drainage enterré et être reliée à la conduite d'amenée d'eau au réservoir.

3. Contexte géologique

Voir carte géologique (Figure 2)

Le hameau et les sources de ROUCABIES sont situés sur la carte géologique au 1/50.000^{ème} de NANT (N° 936).

Sur le plan géologique, ce secteur de la commune de DOURBIES est situé sur la terminaison des Cévennes qui est un haut relief, formé par des schistes épimétamorphiques et des quartzites (notés « epsilon » sur la carte géologique), traversés par des filons de quartz et de microgranites et par le gros massif du Saint Guiral. Ce massif est constitué de granites d'origine plutonique dits

granites du St Guiral de couleur gris bleuté (notés : Gamma³⁻⁴). Hormis ces formations, on observe des grès attribués au Trias (notés t) recouvrant une vieille surface au nord de la Dourbie dans la forêt domaniale du Suquet, ainsi que des colluvions (C) ou des alluvions (F), voire des complexes colluviaux et fluviaux (CF) dans les fonds de vallons.

Le granite s'altère assez rapidement sous le climat de ce secteur et, dans les vallons et les pentes faibles, la roche plus ou moins décomposée est recouverte par une couche d'arène granitique pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur. Sa texture est sablo-argileuse avec des graviers de quartz, des cristaux de feldspath et des blocs arrondis de granite non entièrement décomposés. Toutes les roches étant riches en silice, les sols développés sur celles-ci ont un caractère franchement acide.

Les versants et les ravins correspondant à des reprises d'érosion récentes montrent la roche nue ou un revêtement de formations de pentes sableuses et humifères.

4. Hydrogéologie/ aquifère capté

Les formations cristallines, métamorphiques et schisteuses sont très peu perméables.

L'existence d'eau souterraine en relation avec les zones d'arènes ou en liaison avec des fractures, des zones broyées ou des filons est attestée habituellement dans ces secteurs par la présence de sources à faibles débits (de 0,1 à 1 l/s en général).

Les grès du Trias et leurs formations d'altération peuvent aussi renfermer des eaux souterraines dont le comportement hydrodynamique doit être proche de celui des granites.

On peut estimer ici qu'un « aquifère » très superficiel, constitué par les formations d'altération poreuses et les zones fissurées du granite (les formations triasiques ne sont pas présentes sur ce versant), s'étend avec une épaisseur variable à toute la surface du massif granitique.

Le captage des sources de ROUCABIES est situé sur des terrains granitiques.

On peut estimer que le bassin d'alimentation des sources correspond à peu près à son bassin versant topographique car sa partie amont, sur des formations métamorphiques, est une zone d'écoulements vraisemblablement hypodermiques « contrôlés » par la topographie qui alimente sa partie aval, sur des formations granitiques, où l'écoulement de l'aquifère superficiel suit également à peu près la topographie.

Ce bassin versant s'étend vers le Nord Ouest et vers le Nord jusqu'à la crête de ce versant. On estime sa superficie à environ 11,5 ha soit 0,115 km² (**Voir carte Figure 3**).

Ce bassin est alimenté directement par une partie des eaux météoriques.

L'écoulement latéral des eaux dans la zone granitique va se faire principalement dans l'arène et éventuellement dans les fissures affectant la roche saine en surface ou sous l'arène (il est à noter que le versant concerné ici ne paraît pas être affecté de fractures ou de zones broyées importantes) et suivant le sens de la pente topographique.

Les perméabilités sont relativement faibles dans la formation d'altération (on estime, dans celle-ci, un coefficient de Darcy K d'environ 10⁻⁵ à 10⁻⁴ m/s) et la porosité relativement élevée (au moins 10 %). Avec ces caractéristiques, on estime cependant des vitesses réelles de circulation de quelques m/j en tenant compte des gradients hydrauliques élevés (>40%) résultant de la faible perméabilité du matériau et du drainage exercé par les versants et les axes des vallons très pentus.

Dans le milieu fissuré, la porosité est faible, de l'ordre de 1 à 2 %, et la perméabilité plus élevée mais avec les forts gradients hydrauliques rencontrés les vitesses de circulations sont relativement élevées.

Les débits produits sont fonction de l'aire d'alimentation des sources. En considérant que les débits spécifiques d'étiage dans ce type de formation sont de l'ordre de 7 à 10 l/s/km² (par référence à la station hydrométrique de la Dourbie à DOURBIES), le débit d'étiage « normal » des exurgences de la partie granitique (aval) de ce bassin (d'une superficie d'environ 2 ha, voir Figure 3) doit donc se situer en moyenne entre 0,14 et 0,2 l/s soit entre 12 et 17 m³/j. Le débit du captage ne doit cependant correspondre qu'à une partie du débit du total, un écoulement ayant été noté dans le ruisseau traversant la zone de captage des sources de ROUCABIES.

5. Caractéristiques techniques du captage des sources de ROUCABIES et de sa protection sanitaire

Le captage de la source « basse » est situé sur la parcelle n° 1146 mais il n'a pas pu être mis à jour. Il s'agit vraisemblablement d'un drain enterré directement relié à la conduite d'amenée d'eau au réservoir.

Cette parcelle est clôturée par un grillage en assez bon état d'environ 1,2 m de hauteur. Un portillon non cadenassé permet d'accéder à l'intérieur.

Le captage de la seconde source « basse » situé sur la parcelle n°1 151 n'a pas pu de même être mis à jour. Il pourrait se présenter également sous la forme d'un système de drainage enterré, peut être du même type que celui de la source « haute », relié à la conduite d'amenée au réservoir. La parcelle n° 1 151 n'est pas clôturée.

Le ruisseau présent en fond de vallon passe entre les parcelles n° 1 146 et 1 151.

L'analyse du site réalisée par EAU & GEOENVIRONNEMENT en juin 2013 semble démontrer que le dispositif de drainage en place se situe à plus de 1,5 m sous le TN du Périmètre de Protection Immédiate.

Les sondages réalisés lors de cette analyse entre le relief granitique qui occupe une grande partie du Périmètre de Protection Immédiate et la limite sud du Périmètre de Protection Immédiate montrent une épaisseur d'arènes comprise en pied de talus, entre 1 m et 1,6 m.

Nota : TN = Terrain Naturel.

Le captage de la source « haute » situé sur la parcelle n° 1149, qui n'est pas clôturée, a été dégagé. Il s'agit d'un captage sommaire à flanc de vallon, constitué d'un massif de gravier rapporté (drainant l'horizon aquifère très superficiel formé apparemment d'éboulis de pente) barré par une plaque en béton d'où part la conduite d'évacuation de l'eau. Cette conduite est sectionnée en aval et ne se raccorde donc pas à la conduite de la source basse. Ce captage pose un problème d'aménagement vu sa position topographique sur une forte pente, la faible profondeur de l'horizon capté difficile à isoler des infiltrations superficielles et la présence de nombreux arbres à proximité immédiate dont l'enlèvement déstabiliserait le terrain.

Il est donc demandé à la commune de DOURBIES de ne pas réutiliser cette source.

6. Caractéristiques et qualité de l'eau captée (bilan établi en août 2011)

Nous disposons d' :

- une analyse de Première Adduction (type PAS02) des sources (prélèvement du 29 juin 2011 à l'entrée du réservoir)
- une analyse portant sur un nombre réduit de paramètres (prélèvement du 29 novembre 2010 à l'entrée du réservoir)
- un contrôle sanitaire de l'eau en distribution (analyses ND1) effectué le 24 février 2011.

Voir les résultats en pièces jointes au rapport.

De nos observations sur le terrain il ressort que ces analyses ne concernent donc que les sources « basses » de ROUCABIES.

Les paramètres microbiologiques indiquent des traces de contamination dans l'analyse du 29 juin 2011 (présence de coliformes et entérocoques) tout en respectant les limites et références de qualité des eaux brutes.

Les paramètres physico chimiques indiquent :

- une conductivité de 70 à 80 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25 ° C,
- un pH de 6,2 à 6,8,
- une température de l'eau très variable en fonction des dates de mesure,
- une absence de turbidité,
- une dureté de 2,6 ° F,
- une eau agressive.

Les paramètres de radioactivité sont conformes : Dose Totale Indicative non calculable.

Les anions et les cations ne montrent pas d'anomalies,

Les éléments métalliques présents mais respectant les limites de référence sont : l'arsenic et le baryum.

Les paramètres toxiques et indésirables sont absents.

Ces résultats sont en conformité avec le type de formation aquifère représenté dans cette région. Les contaminations bactériologiques décelées montrent la forte vulnérabilité aux pollutions de surface de l'aquifère très superficiel qui alimente le captage.

7. Environnement et vulnérabilité

L'environnement immédiat du captage des sources de ROUCABIES, ainsi que son bassin d'alimentation, sont restés à l'état naturel, dénués de toute habitation ou installation agricole. Les risques de pollution y sont très limités. Ils sont essentiellement d'ordre bactériologique et constitués par :

- le passage ou le pâturage des troupeaux,
- le passage d'animaux sauvages ou domestiques et de randonneurs.

Dans la partie amont du bassin sur les formations métamorphiques, aucune épuration naturelle des pollutions (notamment bactériologique) ne paraît possible.

Dans les zones d'altérations des terrains granitiques, la nature des formations constituant le réservoir aquifère (arènes et formations sableuses de remaniements) est un facteur favorable pour limiter les diverses pollutions bactériologiques issues de la surface, vu leur bon pouvoir épurateur et filtrant, mais la faible profondeur de l'aquifère est à l'inverse défavorable (pénétration facilitée des pollutions dans l'aquifère).

Les parties dénudées du granite, visibles par endroits, vont présenter un caractère plus vulnérable dû à une circulation des eaux en milieu fissuré (circulations plus rapides et quasi absence de filtration).

Enfin la forte pente à l'amont de la parcelle où se situe le captage entraîne un risque d'apport d'eaux de ruissellement lors d'épisodes pluvieux intenses.

Le milieu concerné par le captage peut donc être considéré comme étant globalement **très vulnérable**.

8. Avis sur la disponibilité en eau et la protection de la ressource

8.1. Avis sur la disponibilité en eau

Le bassin d'alimentation en amont du captage de ROUCABIES paraît être suffisant pour fournir le débit nécessaire à l'alimentation du hameau mais en l'absence de mesure du débit au captage, il n'est pas possible de se prononcer sur la disponibilité en eau réelle.

Il est cependant à noter que ce type de ressource est très vulnérable à des sécheresses sévères, d'autant plus si ces sécheresses se suivent sur plusieurs années consécutives. Dans ce cas le débit des sources peut se trouver réduit dans des proportions notables.

Incidence des prélèvements par les sources de ROUCABIES :

Les possibilités réelles d'exploitation du débit disponible supposent cependant la vérification de l'acceptabilité de l'incidence du prélèvement sur la gestion équilibrée des ressources en eau.

L'incidence du prélèvement concernera à l'amont les eaux souterraines et à l'aval les eaux superficielles.

S'agissant de captages gravitaires d'une zone de sources naturelles, l'incidence du prélèvement sur la ressource amont est négligeable.

L'incidence sur les ressources superficielles en aval sera produite par la réduction du débit naturel des sources du fait du prélèvement sur celles-ci. De plus, dans ces secteurs, les sources constituent généralement des zones de « mouillères » qui n'alimentent les eaux superficielles que de façon très diffuse.

8.2. Avis sur l'aménagement du captage et sa protection immédiate

Le caractère très superficiel de la formation aquifère et sa faible extension impliquent que le système de captage permette le prélèvement d'une eau suffisamment filtrée pour ne pas avoir recours à un traitement par filtration après captage.

L'analyse du site par EAU & GEOENVIRONNEMENT conclut que le dispositif de captage est relativement profond pour bénéficier d'une filtration naturelle satisfaisante et indique que : « A défaut, la commune peut envisager de refaire le dispositif de drainage pour s'assurer d'une profondeur de captation de 1,5 m au moins. Elle fera aussi réaliser une chambre de captage avec bac de décantation et bac de prise correctement équipés. »

La parcelle où est située la source « basse » devra faire l'objet de débroussaillages réguliers de façon à ne pas laisser la végétation envahir le terrain.

Le grillage de la clôture devra être porté à 2 m de hauteur et le portillon devra être muni d'une fermeture à clef.

La zone clôturée devra être étendue de façon à englober la parcelle où se situerait le captage de la seconde source « basse ».

La source haute ne devra pas être utilisée.

8.3. Avis sur la délimitation des périmètres de protection

8.3.1. Périmètre de Protection Immédiate :

Il contiendra la parcelle actuellement clôturée n° 1 146 ainsi que les parcelles n° 1 151 et 1 152 de la section 0B du cadastre de la commune de DOURBIES et il englobera également le cours du Valat situé entre ces parcelles.

Voir plan cadastral au 500^{ème} (Figure 4).

8.3.2. Périmètre de Protection Rapprochée :

Il correspondra à la limite du bassin versant amont des sources, tel qu'estimé au § 4, qui comprend une partie aval granitique, aquifère et une partie amont sur formations métamorphiques, peu perméables. Compte tenu des vitesses de transfert de l'eau estimées dans la formation aquifère l'extension de cette formation est **insuffisante** pour assurer une épuration bactériologique correcte des eaux superficielles provenant de la partie amont du bassin.

Ce périmètre est tracé sur plan cadastral au 1/5 000^{ème} (Figure 5) et sur fond topographique (Figure 5b).

Il est constitué par les parcelles n° 478, 479, 484, 485, 486, 488, 521 pour partie, 522, 1 123 pour partie, 1 146 à 1 152, 1 153 pour partie, 1 156 et 1 157 de la section 0B du cadastre de la commune de DOURBIES.

8.3.3. Périmètre de Protection Eloignée :

Il n'a pas été défini de Périmètre de Protection Eloignée puisque le Périmètre de Protection Rapprochée englobe la quasi-totalité du bassin d'alimentation du captage de ROUCABIES.

8.4. Avis sur les prescriptions à respecter à l'intérieur des périmètres de protection

8.4.1. Périmètre de Protection Immédiate :

La clôture de la parcelle n° 1 146 devra être étendue aux parcelles n° 1 151 et 1 152 situées en rive droite du Valat. Au passage du Valat, la clôture sera de type « agricole » pour ne pas constituer un frein aux écoulements superficiels.

Ce périmètre de protection devra être régulièrement entretenu de façon à ne pas être envahi par la végétation.

Cet entretien sera effectué uniquement par des moyens mécaniques, l'utilisation d'herbicides étant proscrite.

Aucun dépôt d'aucune sorte ne devra être toléré. Les déchets végétaux issus du nettoyage seront retirés du périmètre.

8.4.2. Périmètre de Protection Rapprochée :

Les mesures suivantes devront être prises :

8.4.2.1. Mesures visant à conserver l'intégrité de l'aquifère et sa protection :

Interdictions :

- des affouillements, excavations, terrassements non remblayés, remblayés ou partiellement remblayés à l'exception des terrassements de faible extension et de faible profondeur (< 1 m) ;

- des excavations liées à la réalisation de constructions,
- des excavations liées à la création de plans d'eau, mares ou bassins ;
- des excavations liées à l'inhumation,
- des excavations liées à la création de nouveaux axes de communication,
- des exploitations de matériaux non concessibles (carrières et sablières) et concessibles (mines),
- du défrichement des zones boisées,
- du curage des fossés ;

8.4.2.2. Mesures visant à conserver les potentialités de l'aquifère :

Interdictions :

- de tous travaux ou activités susceptibles de modifier l'écoulement des eaux : drainage, curage de fossés, creusement de plans d'eau, création de pistes forestières, déblaiements ;
- modification des zones boisées ;

8.4.2.3. Mesures visant à éviter la mise en relation de l'eau souterraine captée avec une source de pollution :

Interdictions :

- de rejets d'eaux résiduaires brutes ou après traitement, y compris par infiltration ;
- de stockages existants ou futurs d'hydrocarbures à usage domestique et non domestique,
- d'épandages de matières de vidange et de boues résiduaires,
- de stockages de boues, composts, fumiers...
- de rejets des effluents liés aux bâtiments d'élevage,
- de parcage des animaux,
- du pacage des animaux,
- du camping,
- du stockage de produits phytosanitaires.

9. Conclusions

Un avis sanitaire FAVORABLE est donné à l'utilisation des sources « basses » de ROUCABIES aux fins d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine du hameau portant ce même nom.

Compte tenu du caractère superficiel de l'aquifère capté, la commune de DOURBIES devra contrôler que les dispositifs de drainage des captages sont suffisamment profonds (au moins 1.5 m) pour assurer une filtration correcte des eaux et à défaut devra y remédier.

Un traitement de désinfection permanent des eaux devra être mis en place au niveau du réservoir de ROUCABIES

La mise en place d'un dispositif de mesure approprié (déversoir triangulaire) devra permettre la lecture du débit de ces sources.

Un avis sanitaire DEFAVORABLE est donné à l'utilisation de la source « haute » de ROUCABIES.

L'hydrogéologue agréé

G.Valencia

A handwritten signature in black ink, reading "G. Valencia". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline.



ipl santé,
environnement
durables
Méditerranée

Laboratoire accrédité par la section essai du COFRAC sous les numeros 1-0903 (M) et 1-1181 (N).

RAPPORT D'ESSAI concernant l'échantillon **34689**

Edition n° 2 Page 1 / 1

Bon de commande :

No Analyse ARS : 62138 No Prel. ARS : 62257

Prélevé par : JEROME THERON le 29/11/2010 à 11H00

Type de visite : AU

Motif : AU Autre



Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Département : 30

Commune : DOURBIES

CAPTAGE DE ROUCABIES

CAPTAGE

type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE

No : 6705 SOURCES ROUCABIES 1 + 2 + 3

ENTREE DU RESERVIUR DE ROUCAB

ARS LANGUEDOC-ROUSSILLON
DELEGATION TERRITORIALE DU GARD
6 RUE DU MAIL
CS 21001
30900 NIMES

Exploitant : MAIRIE DE DOURBIES

Unité de gestion : DOURBIES ET HAMEAUX

Reçu le 29/11/2010 (M)

Début des essais le 29/11/2010

T = mesure de terrain
M = mesure du laboratoire de Montpellier
N = mesure du laboratoire de Nîmes
A = mesure du laboratoire de Digne-les-Bains
* = mesure sous accréditation

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
PARAMETRES ROUCABIES (DOURBIES)					
TEMPERATURES					
Temperature de l'eau	Thermometrie	* T 8.00	degres C		≤ 25
PHYSICO-CHIMIE					
pH a temp.echant.	NF T 90-008	* M 6.800	u.pH		
Conductivite a 25 C	NF EN 27888	* M 69	uS/cm		
EQUIL. CALCO-CARBONIQUE					
CO2 libre total	NF T 90-011	* T <5.0	mg/l		
ANIONS					
Hydrogenocarbonates	NF EN ISO 9963-1	* M 36	mg/l		
Carbonates	NF EN ISO 9963-1	* M <12	mg/l		
CATIONS					
Calcium	NF EN ISO 14911	* M 5.3	mg/l		
Magnesium	NF EN ISO 14911	* M 2.2	mg/l		
Potassium	NF EN ISO 14911	* M 1.1	mg/l		
METAUX					
Arsenic	NF EN ISO 17294-2	* M 6.2	ug/l		≤ 100
Baryum	NF EN ISO 11885	* M 0.029	mg/l		
Plomb	NF EN ISO 17294-2	* M <1.0	ug/l		≤ 50
Antimoine	NF EN ISO 17294-2	* M <1.0	ug/l		

AUTRES ANALYSES

PHYSICO-CHIMIE	Temp. mesure de pH Conductivite	Thermometrie	M 19.0	degres C	
----------------	---------------------------------	--------------	--------	----------	--

A Montpellier, le 03/12/2010

Le Chef de Laboratoire,

Commentaire / conformité :

Eau de forage

CHIMIE: Les elements recherches sur cet echantillon respectent les exigences,
de qualite (limites et references) des eaux brutes d'alimentation (Code de la,Sante Publique).

R

J.F. Hernandez (Directeur) A. Bretecher (Resp. Radioactivité) S. Masi (Resp. Microbiologie) P. Lazuttes (Resp. Chimie)
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 1 page et 0 annexe.
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.
Origine des critères de qualité : Code de sante publique.



ipl santé,
environnement
durables
Méditerranée

Laboratoire accrédité par la section essai du COFRAC sous les numeros 1-0903 (M) et 1-1181 (N).

RAPPORT D'ESSAI concernant l'échantillon 105770

Edition n° 1 Page 1/1

Bon de commande :

No Analyse ARS : 62131 No Prel. ARS : 62250

Prélevé par : ERIC LEFORT le 24/02/2011 à 10H25

Type de visite : D1

Motif : CS Controle sanitaire



Département : 30
Commune : DOURBIES
ROUCABIES (CMNE DOURBIES)
UNITE DE DISTRIBUTION
type d'eau : S EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION
No : 6706 ROUCABIES
ROUCABIES (CMNE DOURBIES)

MAIRIE DE DOURBIES
HOTEL DE VILLE
30750 DOURBIES

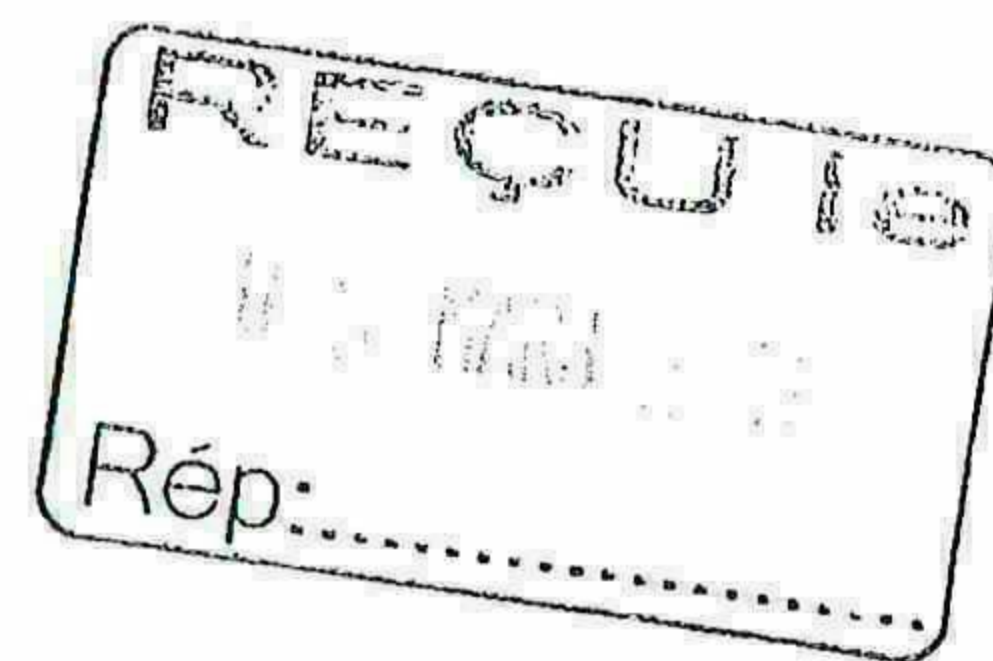
Exploitant : MAIRIE DE DOURBIES
Unité de gestion : DOURBIES ET HAMEAUX

Reçu le 24/02/2011 (M)

Début des essais le 24/02/2011

T = mesure de terrain
M = mesure du laboratoire de Montpellier
N = mesure du laboratoire de Nîmes
* = mesure sous accréditation

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
ANALYSE DISTRIBUTION ND 1					
MICROBIOLOGIE					
Germes revivifiables a 22C 68h	NF EN ISO 6222	* M 84	/ml		
Germes revivifiables a 36C 44h	NF EN ISO 6222	* M 0	/ml		
Coliformes	NF EN ISO 9308-1	* M 0	/100ml	< 1	
Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1	* M 0	/100ml		< 1
Enterocoques	NF EN ISO 7899-2	* M 0	/100ml		< 1
Spores de sulfito-réducteurs	NF EN 26461-2 (T 90-417)	* M 0	/100ml	< 1	
DESINFECTANTS RESIDUELS					
Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	* T <0.02	mg/l		
Chlore total	NF EN ISO 7393-2	* T <0.02	mg/l		
TEMPERATURES					
Temperature de l'eau	Thermometrie	* T 5.00	degres C	≤ 25	
ESSAIS ORGANOLEPTIQUES					
Couleur apparente (Pt/Co)	NF EN ISO 7887	* M <5.0	mg/l	≤ 15	
Aspect	Organoleptique	T Absence	.		
Saveur	Organoleptique	T Absence	.		
Odeur	Organoleptique	T Absence	.		
PHYSICO-CHIMIE					
pH a temp.echant.	NF T 90-008	* M 6.75	u.pH	De 6.5 à 9	
Conductivite a 25 C	NF EN 27888	* M 70	uS/cm	De 200 à 1100	
Conductivite a 20 C	NF EN 27888	M 63	uS/cm	De 180 à 1000	
Temp. mesure de pH	Thermometrie	M 19.0	degres C		
Turbidite	NF EN ISO 7027	* M 0.24	NFU		
CATIONS					
Ammonium	NF EN ISO 11732	* M <0.05	mg/l NH4	≤ 0.1	



A Montpellier, le 01/03/2011

Le Chef de Laboratoire,

Commentaire / conformité :

Eau de type S

MICROBIOLOGIE: Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux d'alimentation (Code de la Santé Publique).

Reference de qualité/valeur guide non respectée en Conductivité a 20 C, Conductivité a 25 C (Code de santé publique).

CHIMIE: Respect des limites de qualité mais dépassement de référence de qualité des eaux d'alimentation (Code de la Santé Publique).

J.F. Hernandez (Directeur) A. Bretecher (Resp. Radioactivité) S. Masi (Resp. Microbiologie) P. Lazuttes (Resp. Chimie)
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 1 page et 0 annexe.
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.
Origine des critères de qualité : Code de santé publique.



ipl santé,
environnement
durables
Méditerranée

Laboratoire accrédité par la section essai du COFRAC sous les numeros 1-0903 (M) et 1-1181 (N).

RAPPORT D'ESSAI concernant l'échantillon 123296

Edition n° 1 Page 1 / 6

Bon de commande :

No Analyse ARS : 67569 No Prel. ARS : 67658

Prélevé par : JEROME THERON le 29/06/2011 à 09H20

Type de visite : AU

Motif : AU Autre



Portées disponibles sur www.cofrac.fr

Département : 30

Commune : DOURBIES

CAPTAGE DE ROUCABIES

CAPTAGE

type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE

No : 6705 SOURCES ROUCABIES 1 + 2 + 3

ENTREE RESERVOIR DE ROUCABIES

Remarques : TEMPS SEC

MAIRIE DE DOURBIES

HOTEL DE VILLE

30750 DOURBIES

Exploitant : MAIRIE DE DOURBIES

Unité de gestion : DOURBIES ET HAMEAUX

Reçu le 29/06/2011 (M)

Début des essais le 29/06/2011

T = mesure de terrain
M = mesure du laboratoire de Montpellier
N = mesure du laboratoire de Nîmes
* = mesure sous accréditation

Paramètre

Méthode

Résultat

Unité

Réf. qualité / limites qualité /
valeurs guides val. impératives

PREMIERE ADDUCTION EAU SOUTER.

RADIOACTIVITE

Activite due au Tritium	NF M 60-802-1 (Juil 2000)	* N <10	Bq/l	
Indice alpha en equivalent 239Pu	NF ISO 10704	* N 0.13	Bq/l	
Indice beta en equiv. 90Sr/90Y	NF ISO 10704	* N <0.4	Bq/l	
Dose Totale Indicative (calcul)	Calcul	N non calculable	mSv / an	
Valide par :	-	N BL	.	
Date d'evaporation (activ.alpha)	-	N 30/06/11	.	
Date d'evaporation (activi.beta)	-	N 30/06/11	.	
Date de mesure (activite alpha)	-	N 06/07/11	.	
Date de mesure (activite beta)	-	N 01/07/11	.	
Date de mesure(activite tritium)	-	N 01/07/11	.	
Incertitude mesure alpha (k=2)	Calcul	N 0.031	Bq/l	
Incertitude mesure beta (k=2)	Calcul	N .	Bq/l	
Incertitude mesure tritium (k=2)	Calcul	N .	Bq/l	

MICROBIOLOGIE

Germes revivifiables a 22C 68h	NF EN ISO 6222	* M 22	/ml	
Germes revivifiables a 36C 44h	NF EN ISO 6222	* M 2	/ml	
Coliformes	NF EN ISO 9308-1	* M 21	/100ml	
Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1	* M 0	/100ml	≤ 20000
Enterocoques	NF EN ISO 7899-2	* M 3	/100ml	≤ 10000
Spores de sulfito-réducteurs	NF EN 26461-2 (T 90-417)	* M 0	/100ml	

TEMPERATURES

Temperature de l'eau	Thermometrie	* T 14.0	degres C	≤ 25
----------------------	--------------	----------	----------	------

ESSAIS ORGANOLEPTIQUES

Couleur apparente (Pt/Co)	NF EN ISO 7887	* M <5	mg/l	≤ 200
Odeur	Organoleptique	T Absence	.	

PHYSICO-CHIMIE

pH a temp.echant. terrain	NF T 90-008	* T 6.20	u.pH	
Conductivite a 25 C	NF EN 27888	* M 82	uS/cm	
Conductivite a 20 C	NF EN 27888	M 73	uS/cm	
Temp. mesure de pH Conductivite	Thermometrie	M 22.4	degres C	
Turbidite	NF EN ISO 7027	* M <0.10	NFU	
Carbone organique total	NF EN 1484	* M <0.5	mg/l C	≤ 10
Durete calculee	Calcul	M 2.6	degres f	

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.
Origine des critères de qualité : Code de sante publique.
Dans la colonne Résultat, la mention < xx correspond à une limite contractuelle



ipl santé,
environnement
durables
Méditerranée

Laboratoire accrédité par la section essai du COFRAC sous les numeros 1-0903 (M) et 1-1181 (N).

RAPPORT D'ESSAI concernant l'échantillon 123296

Edition n° 1 Page 2 / 6

Bon de commande :

No Analyse ARS : 67569 No Prel. ARS : 67658

Prélevé par : JEROME THERON le 29/06/2011 à 09H20

Type de visite : AU

Motif : AU Autre



Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Département : 30

Commune : DOURBIES

CAPTAGE DE ROUCABIES

CAPTAGE

type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE

No : 6705 SOURCES ROUCABIES 1 + 2 + 3

ENTREE RESERVOIR DE ROUCABIES

Remarques : TEMPS SEC

MAIRIE DE DOURBIES

HOTEL DE VILLE

30750 DOURBIES

Exploitant : MAIRIE DE DOURBIES

Unité de gestion : DOURBIES ET HAMEAUX

Reçu le 29/06/2011 (M)

Début des essais le 29/06/2011

T = mesure de terrain

M = mesure du laboratoire de Montpellier

N = mesure du laboratoire de Nîmes

* = mesure sous accréditation

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
TAC	NF EN ISO 9963-1	* M 3.0	degres f		
Titre alcalimétrique	NF EN ISO 9963-1	* M <1	degres f		
EQUIL. CALCO-CARBONIQUE					
CO2 libre calcule	LEGRAND POIRIER	M 43	mg/l		
pH equilibre à temp.echantillon	LEGRAND POIRIER	M 7.95	u.pH		
Equilibre calco carbonique	LEGRAND POIRIER	M Agressive	.		
ANIONS					
Nitrites	NF EN ISO 10304-1	* M <0.05	mg/l NO2		
Nitrates	NF EN ISO 10304-1	* M 4.4	mg/l NO3		≤ 100
Chlorures	NF EN ISO 10304-1	* M <5	mg/l		≤ 200
Hydrogenocarbonates	NF EN ISO 9963-1	* M 37	mg/l		
Carbonates	NF EN ISO 9963-1	* M <12	mg/l		
Sulfates	NF EN ISO 10304-1	* M <5	mg/l		≤ 250
CATIONS					
Ammonium	NF EN ISO 11732	* M <0.05	mg/l NH4		≤ 4
Calcium	NF EN ISO 14911	* M 6.1	mg/l		
Magnesium	NF EN ISO 14911	* M 2.6	mg/l		
Sodium	NF EN ISO 14911	* M 3.4	mg/l		≤ 200
Potassium	NF EN ISO 14911	* M 1.3	mg/l		
METAUX					
Aluminium	NF EN ISO 11885	* M <10	ug/l		
Arsenic	NF EN ISO 17294-2	* M 4.3	ug/l		≤ 100
Baryum	NF EN ISO 11885	* M 0.060	mg/l		
Bore	NF EN ISO 11885	* M <0.025	mg/l		
Cadmium	NF EN ISO 17294-2	* M <0.5	ug/l		≤ 5
Cuivre	NF EN ISO 11885	* M <0.02	mg/l		
Fer total	NF EN ISO 11885	* M <20	ug/l		
Mercure total	NF EN ISO 17852	* M <0.3	ug/l		≤ 1
Manganese	NF EN ISO 11885	* M <5	ug/l		
Nickel	NF EN ISO 17294-2	* M <5.0	ug/l		
Plomb	NF EN ISO 17294-2	* M <1	ug/l		≤ 50
Antimoine	NF EN ISO 17294-2	* M <1	ug/l		
Selenium	NF EN ISO 17294-2	* M <1.0	ug/l		≤ 10
Zinc	NF EN ISO 11885	* M <0.02	mg/l		≤ 5
PARAMETRES TOXIQUES					

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.
Origine des critères de qualité : Code de santé publique.
Dans la colonne Résultat, la mention < xx correspond à une limite contractuelle



ipl santé,
environnement
durables
Méditerranée

Laboratoire accrédité par la section essai du COFRAC sous les numéros 1-0903 (M) et 1-1181 (N).

RAPPORT D'ESSAI concernant l'échantillon 123296

Edition n° 1 Page 3 / 6

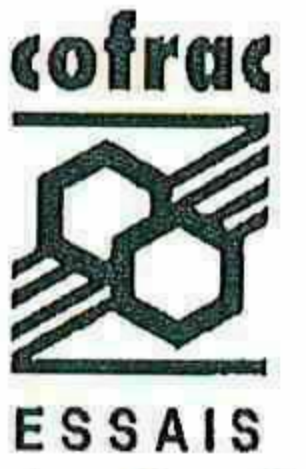
Bon de commande :

No Analyse ARS : 67569 No Prel. ARS : 67658

Prélevé par : JEROME THERON le 29/06/2011 à 09H20

Type de visite : AU

Motif : AU Autre



Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Département : 30

Commune : DOURBIES

CAPTAGE DE ROUCABIES

CAPTAGE

type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE

No : 6705 SOURCES ROUCABIES 1 + 2 + 3

ENTREE RESERVOIR DE ROUCABIES

Remarques : TEMPS SEC

MAIRIE DE DOURBIES

HOTEL DE VILLE

30750 DOURBIES

Exploitant : MAIRIE DE DOURBIES

Unité de gestion : DOURBIES ET HAMEAUX

Reçu le 29/06/2011 (M)

Début des essais le 29/06/2011

T = mesure de terrain
M = mesure du laboratoire de Montpellier
N = mesure du laboratoire de Nîmes
* = mesure sous accréditation

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
Cyanures totaux	NF EN ISO 14403	* M <10	ug/l		≤ 50
PARAMETRES INDESIRABLES					
Fluorures	NF EN ISO 10304-1	* M <0.20	mg/l		
Détergents anioniques	NF EN 903	* M <0.10	mg/l		
Indice Hydrocarbures C10 a C40	NF EN ISO 9377-2	* N <0.10	mg/l		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES					
Fluoranthene	SBSE GC MS	* N <0.01	ug/l		≤ 1
Benzo(b)fluoranthene	SBSE GC MS	* N <0.01	ug/l		≤ 1
Benzo(k)fluoranthene	SBSE GC MS	* N <0.01	ug/l		≤ 1
Benzo(a)pyrene	SBSE GC MS	* N <0.01	ug/l		≤ 1
Benzo(ghi)perylene	SBSE GC MS	* N <0.01	ug/l		≤ 1
Indeno (1,2,3-cd) pyrene	SBSE GC MS	* N <0.01	ug/l		≤ 1
Somme des HPA detectes	Calcul	N <0.1	ug/l		≤ 1
PESTICIDES ORGANO-CHLORES					
Hexachlorobenzene	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Gamma-hexachlorocyclohexane	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Heptachlore	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Heptachlore epoxyde trans	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Aldrine	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Dieldrine	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Endosulfan-alpha	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Endosulfan-beta	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Endosulfan sulfate	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Somme endosulfans A, B, Sulfate	Calcul	N <0.02	ug/l		≤ 2
Captane	SBSE GC MS	N <0.1	ug/l		≤ 2
Folpel	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
PESTIC. ORGANO-PHOSPHORES					
Methyl parathion	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Parathion	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Fenitrothion	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Malathion	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Oxydemeton methyl	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Diazinon	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Chlorpyrifos ethyl	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Chlorfenvinphos	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.
Origine des critères de qualité : Code de santé publique.
Dans la colonne Résultat, la mention < xx correspond à une limite contractuelle



ipl santé,
environnement
durables
Méditerranée

Laboratoire accrédité par la section essai du COFRAC sous les numéros 1-0903 (M) et 1-1181 (N).

RAPPORT D'ESSAI concernant l'échantillon 123296

Edition n° 1 Page 4 / 6

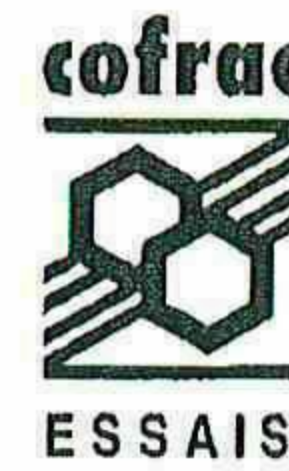
Bon de commande :

No Analyse ARS : 67569 No Prel. ARS : 67658

Prélevé par : JEROME THERON le 29/06/2011 à 09H20

Type de visite : AU

Motif : AU Autre



Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Département : 30

Commune : DOURBIES

CAPTAGE DE ROUCABIES

CAPTAGE

type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE

No : 6705 SOURCES ROUCABIES 1 + 2 + 3

ENTREE RESERVOIR DE ROUCABIES

Remarques : TEMPS SEC

MAIRIE DE DOURBIES

HOTEL DE VILLE

30750 DOURBIES

Exploitant : MAIRIE DE DOURBIES

Unité de gestion : DOURBIES ET HAMEAUX

Reçu le 29/06/2011 (M)

Début des essais le 29/06/2011

T = mesure de terrain
M = mesure du laboratoire de Montpellier
N = mesure du laboratoire de Nîmes
* = mesure sous accréditation

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
Dichlorvos	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Phoxim	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Temephos	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Methidathion	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
HERBICIDES AZOTES					
Trifluraline	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Simazine	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Hydroxysimazine	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Atrazine	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Desethylatrazine	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Desisopropyl atrazine	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Terbutylazine	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Desethylterbutylazine	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Hydroxyterbutylazine	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Cyanazine	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Propazine	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Terbumeton	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Ametryne	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Terbutryne	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Pendimethaline	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Hexazinone	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
PESTIC. UREES CARBAMATES					
Isoproturon	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Desmethylisoproturon	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Methabenzthiazuron	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Diuron	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
1-(3,4-dichlorophenyl)-3-methyl uree	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Metoxuron	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Linuron	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Monolinuron	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Chlortoluron	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Carbofuran	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Hydroxycarbofuran	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Metobromuron	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
SULFONYL-UREES					

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.
Origine des critères de qualité : Code de sante publique.
Dans la colonne Résultat, la mention < xx correspond à une limite contractuelle



ipl santé,
environnement
durables

Méditerranée

Laboratoire accrédité par la section essai du COFRAC sous les numéros 1-0903 (M) et 1-1181 (N).

RAPPORT D'ESSAI concernant l'échantillon 123296

Edition n° 1 Page 5/6

Bon de commande :

No Analyse ARS : 67569 No Prel. ARS : 67658

Prélevé par : JEROME THERON le 29/06/2011 à 09H20

Type de visite : AU

Motif : AU Autre



Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Département : 30

Commune : DOURBIES

CAPTAGE DE ROUCABIES

CAPTAGE

type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE

No : 6705 SOURCES ROUCABIES 1 + 2 + 3

ENTREE RESERVOIR DE ROUCABIES

Remarques : TEMPS SEC

MAIRIE DE DOURBIES

HOTEL DE VILLE

30750 DOURBIES

Exploitant : MAIRIE DE DOURBIES

Unité de gestion : DOURBIES ET HAMEAUX

Reçu le 29/06/2011 (M)

Début des essais le 29/06/2011

T = mesure de terrain
M = mesure du laboratoire de Montpellier
N = mesure du laboratoire de Nîmes
* = mesure sous accréditation

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
Metsulfuron methyl	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Flazasulfuron	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Sulfosulfuron	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
HERBICIDES DIVERS					
MCPA	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Triclopyr	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Oxadiazon	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Mecoprop (MCP)	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Mecoprop-P	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Norflurazon	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Desmethylnorflurazon	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
2,4-D	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Dichlorprop(2,4-DP)	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Dichlorprop-p	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Metolachlore	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
S-Metolachlore	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Metazachlor	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Alachlore	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Bentazone	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Bromacil	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Bromoxynil	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Ioxynil	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Acetochlore	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Mepiquat	SPE+ / LC-MS-MS	* N <0.05	ug/l		≤ 2
Tebutame	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Aminotriazole	Der. Fluorescamine/LC Fluo	* N <0.05	ug/l		≤ 2
Glyphosate	Der. FMOC / LC Fluo	* N <0.05	ug/l		≤ 2
Paraquat	SPE+ / LC-MS-MS	* N <0.05	ug/l		≤ 2
Sulcotrione	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Aminomethyl phosphonic acid	Der. FMOC / LC Fluo	* N <0.05	ug/l		≤ 2
Diquat	SPE+ / LC-MS-MS	* N <0.05	ug/l		≤ 2
Chlormequat	SPE+ / LC-MS-MS	* N <0.05	ug/l		≤ 2
Gluphosinate	Der. FMOC / LC Fluo	* N <0.05	ug/l		≤ 2
Carfentrazone ethyl	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
PESTICIDES DIVERS					

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.
Origine des critères de qualité : Code de santé publique.
Dans la colonne Résultat, la mention < xx correspond à une limite contractuelle



ipl santé,
environnement
durables
Méditerranée

Laboratoire accrédité par la section essai du COFRAC sous les numeros 1-0903 (M) et 1-1181 (N).

RAPPORT D'ESSAI concernant l'échantillon 123296

Edition n° 1 Page 6 / 6

Bon de commande :

No Analyse ARS : 67569 No Prel. ARS : 67658

Prélevé par : JEROME THERON le 29/06/2011 à 09H20

Type de visite : AU

Motif : AU Autre



Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Département : 30

Commune : DOURBIES

CAPTAGE DE ROUCABIES

CAPTAGE

type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE

No : 6705 SOURCES ROUCABIES 1 + 2 + 3

ENTREE RESERVOIR DE ROUCABIES

Remarques : TEMPS SEC

MAIRIE DE DOURBIES

HOTEL DE VILLE

30750 DOURBIES

Exploitant : MAIRIE DE DOURBIES

Unité de gestion : DOURBIES ET HAMEAUX

Reçu le 29/06/2011 (M)

Début des essais le 29/06/2011

T = mesure de terrain
M = mesure du laboratoire de Montpellier
N = mesure du laboratoire de Nîmes
* = mesure sous accréditation

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
Cymoxanil	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Iprovalicarb	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Famoxadone	SPE LC MS MS	N <0.025	ug/l		≤ 2
Fenamidone	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Cypermethrine	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Fenpropidine	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Diméthomorphe	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Kresoxim méthyl	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Hexaconazole	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Metalaxyl	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Azoxystrobin	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Carbendazime	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Oxadixyl	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Imidaclopride	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Prochloraze	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Tebuconazole	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Napropamide	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Spiroxamine	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Dinocap	SPE LC MS MS	N <0.05	ug/l		≤ 2
Diméthachlore	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
2,6 dichlorobenzamide	SPE LC MS MS	* N <0.025	ug/l		≤ 2
Piperonyl butoxide	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2
Somme pesticides	Calcul	N <0.500	ug/l		≤ 5
COMPOSES ORGA. VOLATILS					
Chlorure de vinyle	HS trap-GC-MS	* N <0.5	ug/l		
1,2 dichloroethane	HS trap-GC-MS	* N <1.0	ug/l		
Trichlorethylene	HS trap-GC-MS	* N <1.0	ug/l		
Tetrachlorethylene	HS trap-GC-MS	* N <1.0	ug/l		
Somme Tri et Tetrachloethylene	Calcul	N <10	ug/l		
COMPOSES BENZENIQUES					
Benzene	HS trap-GC-MS	* N <1.0	ug/l		
INSECTICIDES PYRETHROIDES					
Deltamethrine	SBSE GC MS	* N <0.02	ug/l		≤ 2

A Montpellier, le 08/07/2011

Le Chef de Laboratoire,

Commentaire / conformité :

Eau de forage

MICROBIOLOGIE: Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux brutes d'alimentation, (Code de la Santé Publique).

CHIMIE: Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux brutes d'alimentation (Code de la Santé Publique).

J-F HERNANDEZ, Directeur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.
Origine des critères de qualité : Code de santé publique.
Dans la colonne Résultat, la mention < xx correspond à une limite contractuelle

FIGURE 1 Echelle 1/10 000
Commune de DOURBIES_ ROUCABIES
Carte de situation

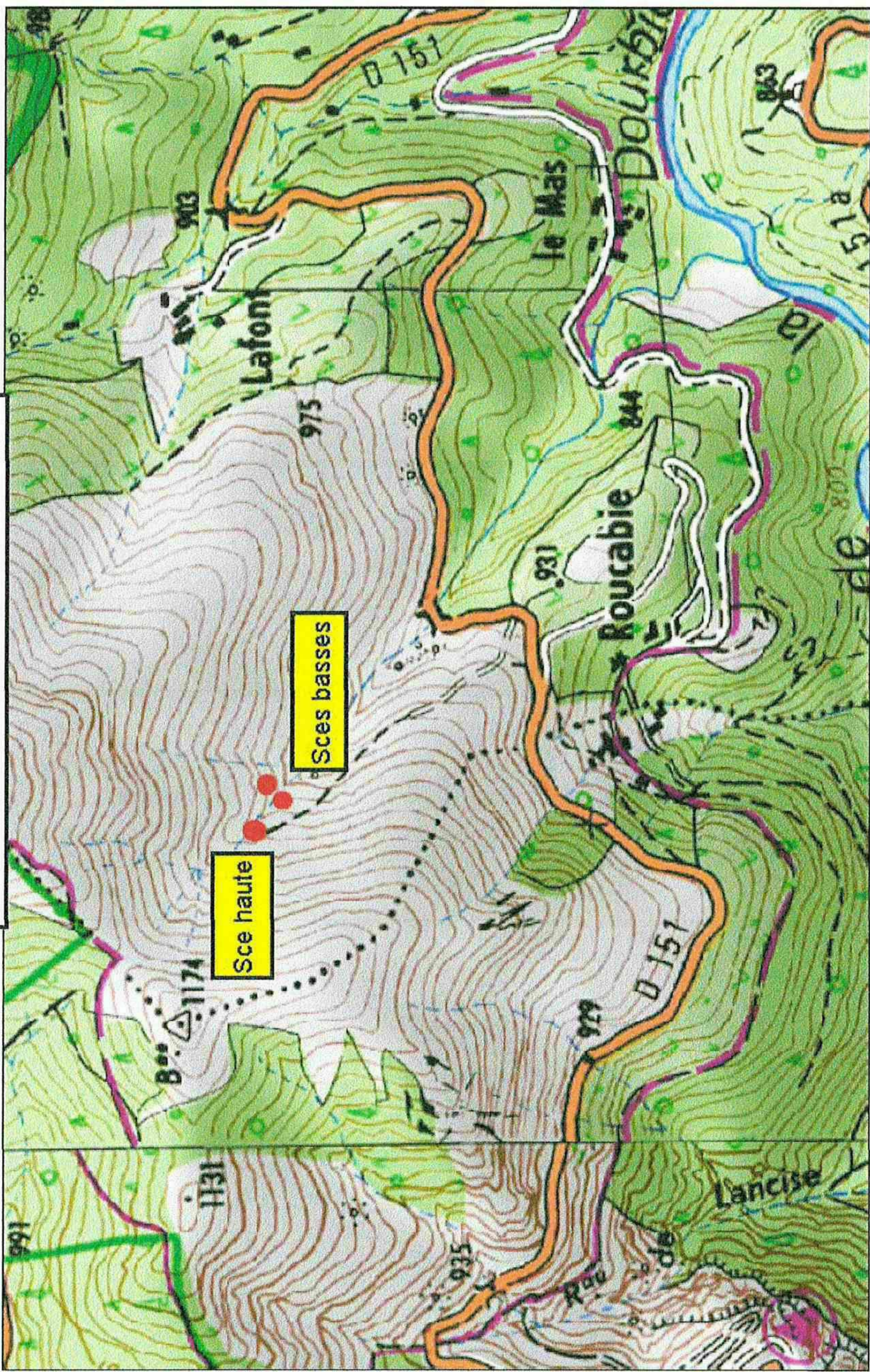


FIGURE 2 Echelle 1/25 000
Commune de DOUBIBIES_ ROUCABIES
Carte géologique

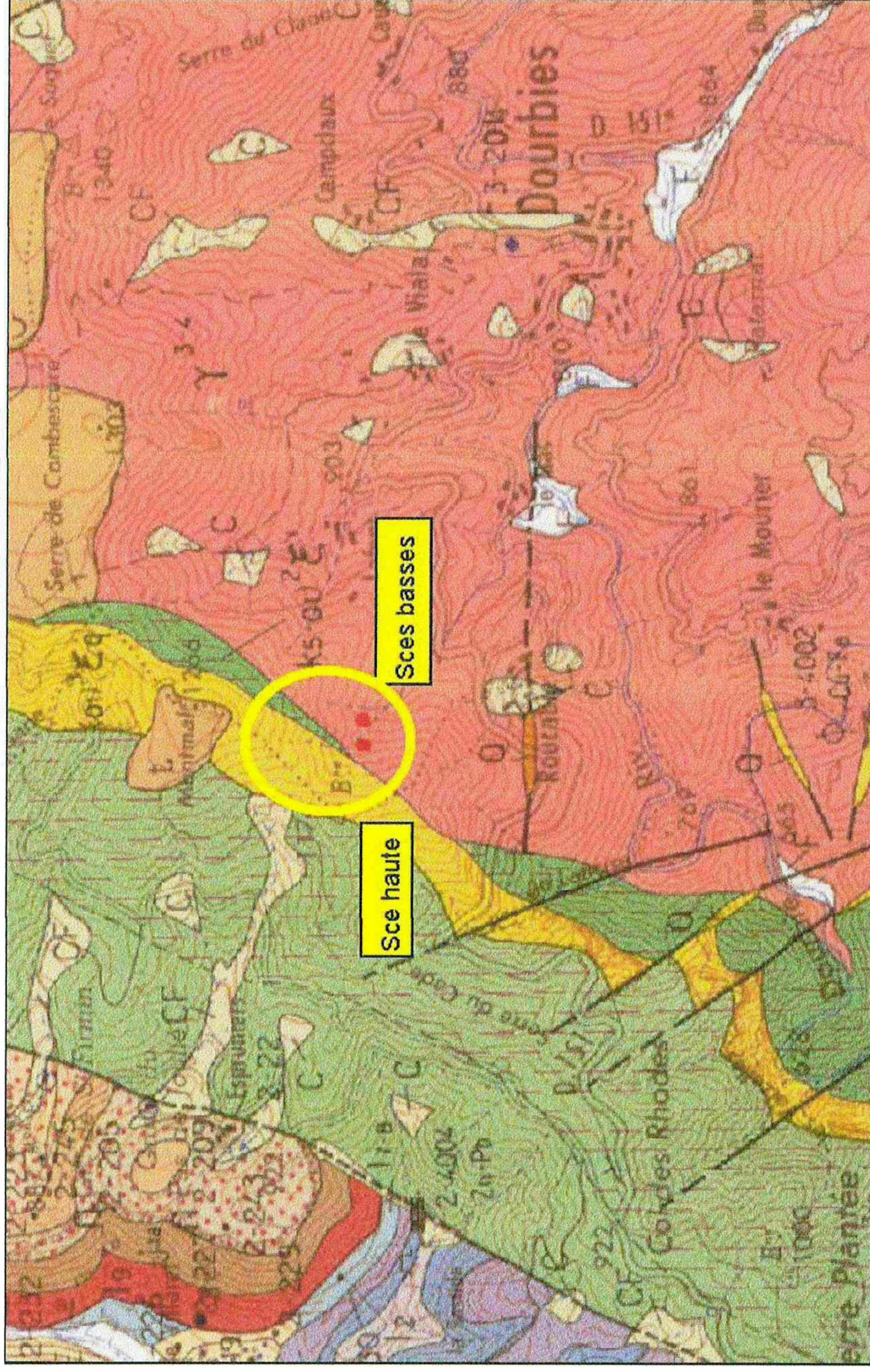
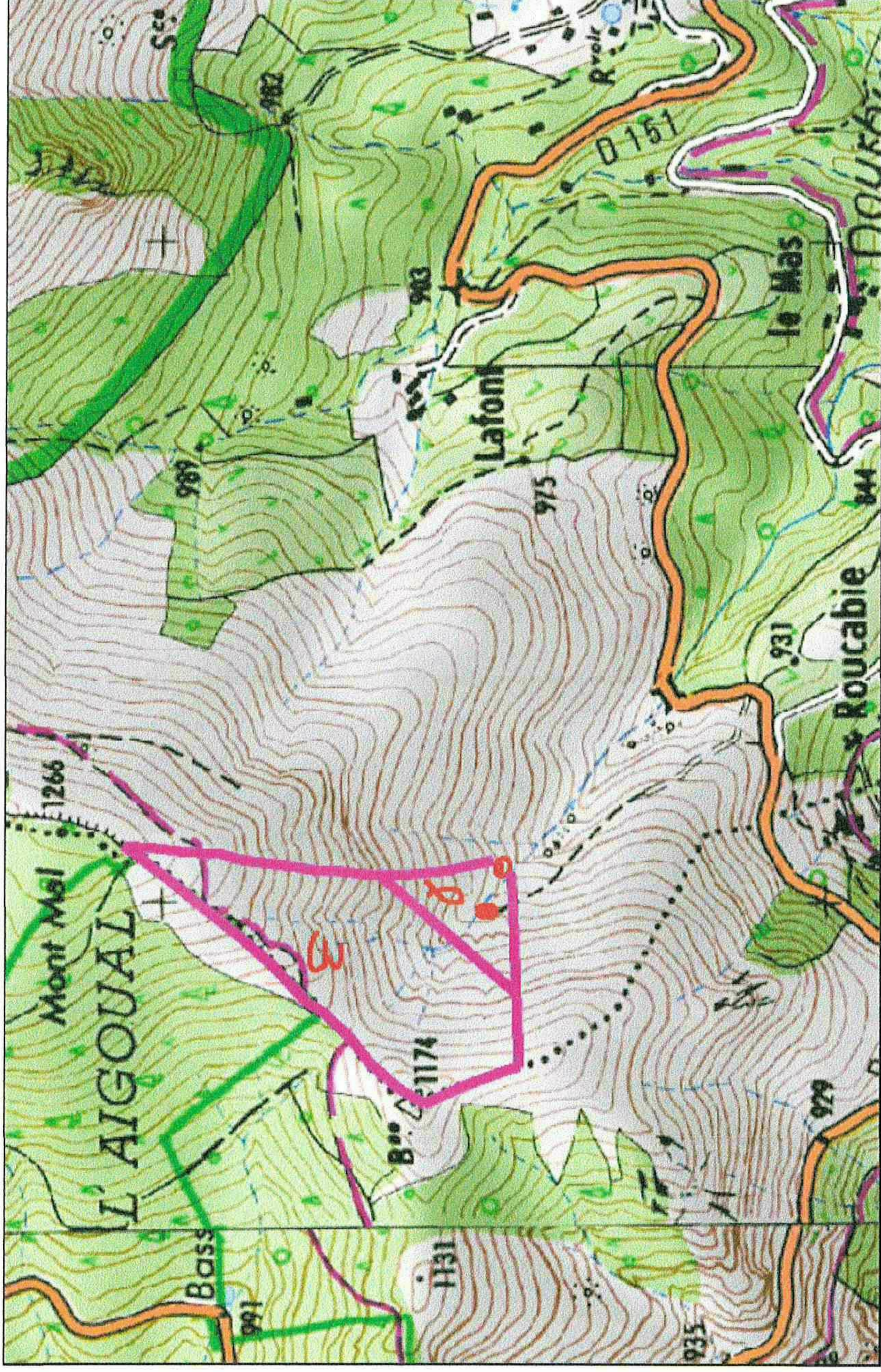


FIGURE 3 Echelle 1/10 000
Commune de DOURBIES _ ROUCABIES
Bassin d'alimentation



Département :
GARD

Commune :
DOURBIES

Section : B
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 27/09/2011
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la
réforme de l'Etat

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Figure 4

Echelle 1/500

Commune de DOURBIES _ Captage de ROUCABIES

Périmètre de Protection Immédiate

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 1
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 - fax 04.66.87.87.11
cdif.nimes1@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Echelle : 10 m

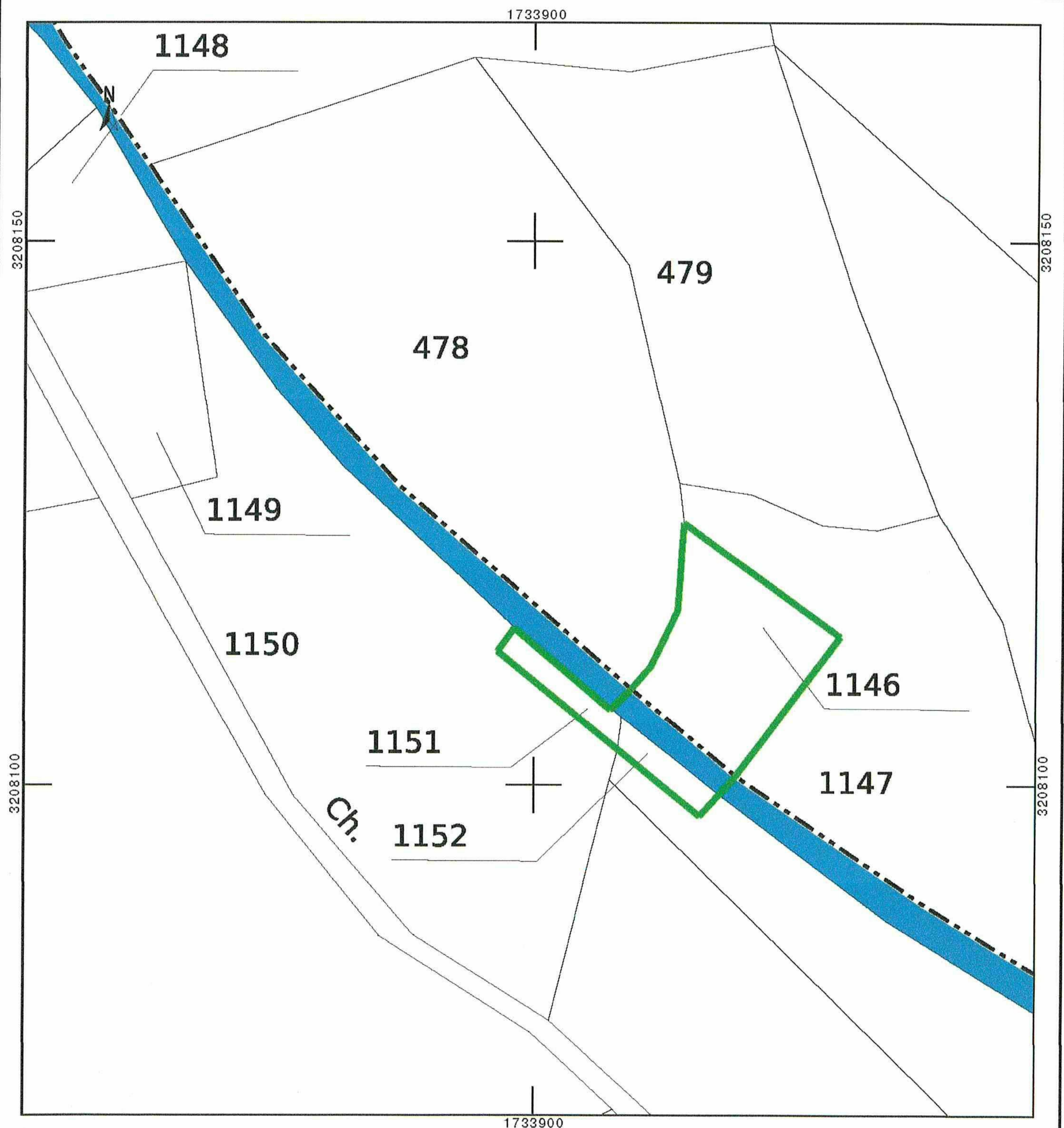


FIGURE 5
Commune de DOURBIES _ Captage de ROUCABIES
Périmètres de Protection

Echelle 1/5 000

P.P.I.

P.P.R.

Echelle : 100 m

